

Les réseaux sociaux académiques Quels enjeux pour les chercheurs ?

Emilie Brunet

Journée Archives ouvertes : open access et sciences de l'ingénieur
INSA Toulouse, 14 juin 2018

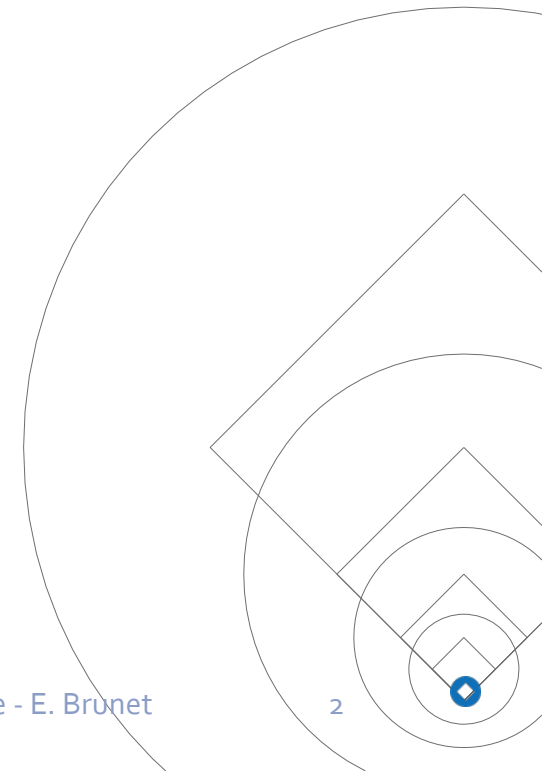


Réseaux sociaux scientifiques ou académiques

De quoi parle-t-on ?

- ◆ Des sites internet dédiés à la communication *entre chercheurs* et au partage d'informations et de documents
- ◆ Des sociétés privées aux objectifs commerciaux, même si certains sont nés d'initiatives de chercheurs
 - ◆ RS généralistes : Facebook, Twitter
 - ◆ RS professionnels : LinkedIn, Viadeo
 - ◆ RS partage de photos : Instagram

Academia.edu
ResearchGate
MyScienceWork

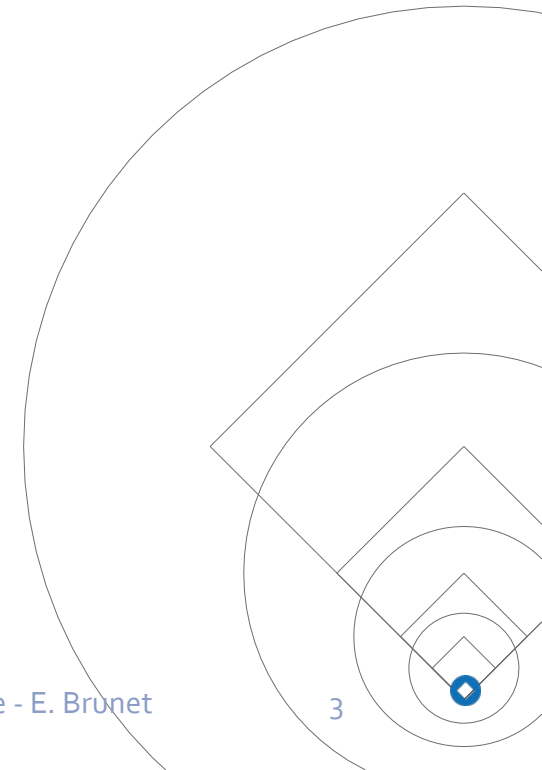




Avantages

Visibilité, collaborations, communication, partage, veille, réseau

- ◆ CV et liste de ses travaux faciles à créer et à maintenir
- ◆ Affichage de ses projets, compétences et domaines d'expertise
- ◆ Débats thématiques, questions-réponses
- ◆ Extension de son réseau professionnel
- ◆ Offres d'emplois, recommandations
- ◆ Statistiques, notifications
- ◆ Suggestions d'articles
- ◆ Veille (projets, publications, profils)
- ◆ Accès aux publications scientifiques





Limites et risques

Pérennité, captation des données, illégalité, SPAM

- ◆ Valorisation uniquement individuelle ; pas de possibilité de fédérer les pages par équipe par exemple
- ◆ Modèle économique, pérennité et gratuité non garantis sur le long terme
- ◆ Appropriation et ré-exploitation potentielles des contenus déposés et des données personnelles
- ◆ Dépôts souvent non conformes aux contrats avec les éditeurs et aux politiques des revues
- ◆ Incitations permanentes à déposer
- ◆ Responsabilité des dépôts portée par les chercheurs
- ◆ Souvent, mauvaise qualité des métadonnées



Les archives ouvertes

Rassembler, valoriser, conserver la production d'une institution *Not for profit*

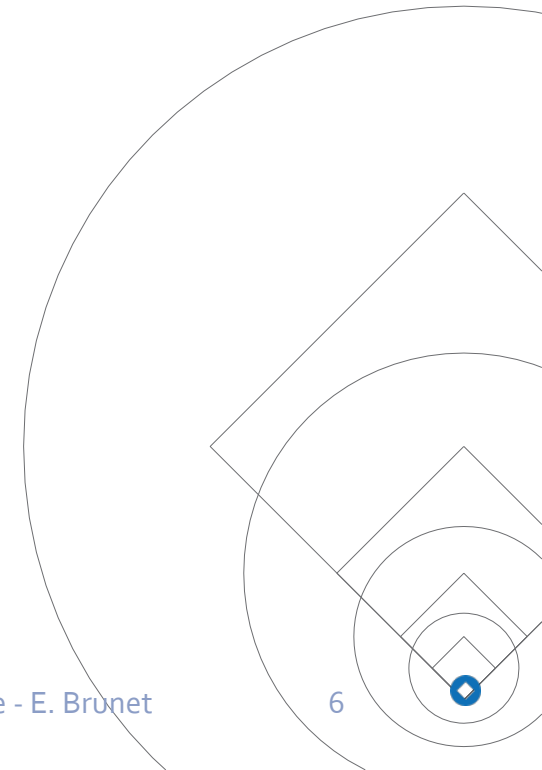
- ◆ Participent au mouvement du libre accès : ouverture et accès aux connaissances sans barrière financière, légale ou technique
- ◆ Fonctionnalités et services adaptés aux chercheurs :
 - ◆ Construction de CV modulable
 - ◆ Possibilité d'exports (pour les logiciels de gestion bibliographiques, les rapports...)
 - ◆ Compatible avec d'autres systèmes d'information de la recherche (interopérabilité)
 - ◆ Qualité des métadonnées : affiliations, références bibliographiques, mots-clés, rattachement aux identifiants chercheurs...



HAL : Archive ouverte nationale

Gérée par le CCSD (UMS CNRS INRIA INRA Univ. Lyon)
Centre pour la Communication Scientifique Directe

- ◆ Créée en 2001 par le CNRS en l'absence de base de référence pour recenser les publications de ses chercheurs
- ◆ En 2016, le ministère inscrit HAL dans la feuille de route des infrastructures de recherche
- ◆ principe de **l'auto-archivage (voie verte) : les auteurs enregistrent eux-mêmes** une version de leur document (selon les modalités définies par l'éditeur du document), et renseignent les informations bibliographiques
- ◆ Archivage pérenne par le CINES



Quelle version déposer ? Quand ?

Définitions

- ◆ **Pre-print** = version soumise ou prépublication
- ◆ **Post-print** = post referring = version acceptée pour publication incluant les corrections sans mise en page de l'éditeur = postpublication ou final draft = version évoquée dans la loi française pour une République numérique, uniquement pour les articles de revues
- ◆ **Re-print** = version éditée = PDF éditeur ou publishers's version
- ◆ Un outil pour vérifier les embargos et les politiques des revues : Sherpa-Romeo
<http://www.sherpa.ac.uk/romeo/index.php>





Que dit la loi française ?

Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique

« Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche [publique] [...] est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, **la version finale de son manuscrit acceptée pour publication** [immédiatement ou dans un délai] [...] au maximum de six mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales » (art. 30)



En guise de conclusion

Recommandations et bonnes pratiques

- ◆ **Visibilité** numérique : penser à son identité, mais aussi à l'équipe, laboratoire, institution
- ◆ Se soucier des **données** sur le long terme: protection des données personnelles, protection et stockage pérenne des données de recherche
- ◆ **Distinguer promotion/communication et dépôt des documents :**
 - ◆ **Signaler** ses travaux **sur les réseaux sociaux**
 - ◆ **Déposer** les documents **dans une archive ouverte institutionnelle (telle que HAL)** conformément à la loi pour une république numérique, aux exigences européennes, aux contrats d'édition

Pour aller plus loin

Se former à l'identité numérique, aux réseaux sociaux, aux mutations du paysage éditorial scientifique, participer aux prochaines sessions des stages des URFIST (gratuits pour les personnels de l'ESR) :

- ◉ [Toulouse](#) : Exemple : Diffuser et valoriser vos publications (archives ouvertes, HAL, réseaux sociaux, plateformes de diffusion)
- ◉ [Paris](#) : Exemples : [Être \(bien\) visible sur internet : l'identité numérique du chercheur](#) ou [Veille, visibilité et communication : les atouts des réseaux sociaux pour le chercheur](#)

Lectures

- ◉ Arènes C., Les réseaux sociaux numériques pour chercheurs : quelles pratiques, quels enjeux ? Ethics, Medicine and Public Health, 2015, 1 (2), pp.239-247. DOI : [10.1016/j.jemep.2015.04.010](https://doi.org/10.1016/j.jemep.2015.04.010). Version libre : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01713803>
- ◉ Aventurier P., L'hostis D., [ResearchGate et Academia : usages, limites et recommandations INRA](#). 2016.
- ◉ Bouchard A. [Construire son identité numérique de chercheur](#). [support de formation, synthèse]. URFIST Paris, 2018.
- ◉ Bouchard A. [« Nous n'avons pas d'autre choix » : les éditeurs, ResearchGate et les guerres du copyright](#). UrfistInfo, 06/11/2017.
- ◉ Bouchard A., [Robin des bois ou rogue open access ? Les réseaux sociaux académiques en 2017](#). UrfistInfo, 26/09/2017.
- ◉ Boudry C., Bouchard A., Réseaux sociaux académiques et diffusion de la production scientifique des chercheurs en biologie/médecine : l'exemple de ResearchGate, médecine/sciences, EDP Sciences, 2017, 33 (6-7), pp.647-642. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01582202>
- ◉ Deboin M.C. [Connaître les conditions d'utilisation des réseaux sociaux pour diffuser ses publications](#). CIRAD, 2015.

Sur la loi pour une république numérique, dite loi Lemaire

- ◉ Consortium Couperin, [FAQ sur la loi République numérique](#). Site Open Access France.
- ◉ Tambou O. [Livre blanc sur l'article 30 de la loi République numérique \(LRN\)](#), Blogdroiteuropeen, 2017.

Merci pour votre attention
emilie.brunet@ird.fr



Institut de Recherche
pour le Développement
FRANCE